

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-55

<p>OBJET :</p> <p>- Programme d'implantation de haies : convention de mandat 2020-10 (commune d'Illois).</p>	<p>L'an deux mille vingt, le 13 octobre à 9h30, les membres du Comité syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 25 septembre 2020, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.</p> <p><u>Membres titulaires présents :</u> M. Gérard CHAIDRON, Mme. Virginie LUCOT-AVRIL, M. Christian ROUSSEL, M. Firmin BOUCRY, Mme. Colette MICHAUX, M. Thierry HEBERT, M. David BLONDIN, M. Gérard LECUIR, M. Franck CORDIER, M. William BOUS.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes :</u> M. Eric ARNOUX, M. Yves BEAURAIN.</p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>25/09/2020</p>	<p><u>Membres titulaires absents/excusés :</u> M. Olivier GENTY (<i>suppléé par M. Yves BEAURAIN</i>), M. Jean-Claude QUENOT (<i>suppléé par M. Eric ARNOUX</i>), M. Jean-Manuel BUQUET, M. Arnaud DE CHEZELLES.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 12</p> <p>Votants 12</p>	<p><u>Convention de mandat 2020-10 (réalisation de travaux d'implantation de haies sur le bassin versant de la Bresle)</u></p> <p><i>Vu la délibération 2020-29,</i></p> <p>Dans le cadre de son programme de restauration et de réimplantation des haies, le SMAB de la Bresle apporte un soutien aux propriétaires qui désirent entreprendre des travaux de restauration/création de haies. Ces opérations se font sous l'égide de conventions de mandat. Le SMAB de la Bresle assure l'appui technique, administratif et financier.</p> <p>Les membres du conseil examinent le projet de convention qui projette la remise en place d'1 km de haies sur la commune d'Illois pendant l'hiver qui arrive.</p> <p><i>Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, à l'unanimité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - autorisent Mme la Présidente à signer la convention de mandat n°2020-10 avec le propriétaire (cf. annexe). - autorisent Mme la Présidente engager toutes les démarches concourant la réalisation de cette action (sollicitation subventions, ...).

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat :
Acte exécutoire le :
la Présidente du syndicat mixte, **09 NOV. 2020**
Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com